

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

Séance publique du Conseil de Communauté du 12 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le douze janvier à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.

Etaient présents:

ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, VINEL Marylène, OLIVIE Benoît, CANREDON Bénédicte, RUFIE Bertin, PORTIE Serge, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kévin, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, ISSALY Christine, MARTY Maurice, PRADELS Michel, GLADIN Nathalie, MOULY Caroline.

Absents excusés : PRADELS Dominique (procuration à Michel BASTIDE).

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 10 novembre 2020.

Ajout d'une délibération à l'ordre du jour

Le Conseil Communautaire a autorisé l'examen de cette délibération.

Décisions prise dans le cadre des délégations consenties au Bureau par le conseil communautaire

Monsieur le président a présenté les décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire ci-après :

- Un poste pour le service des ordures ménagères, 35 h /semaine en remplacement d'un poste en CDD pour accroissement temporaire d'activité de 1 an.
- Un poste pour accroissement temporaire d'activité à 35 h/semaine pour l'Office de tourisme de Belcastel, pour une durée de 7 mois.

Désignation d'un secrétaire de séance

Kevin FRAYSSE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Demande de subvention DETR

Les dossiers de demande de subvention DETR 2021 sont à déposés à la Préfecture pour le 31 janvier 2021.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a approuvé :
 - les travaux de modernisation de la voirie,
 - la rénovation des ouvrages d'art,
 - les travaux d'aménagement de la déchèterie,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

Séance publique du Conseil de Communauté du 12 JANVIER 2021

- les travaux d'extension du centre médical, les travaux à l'école de Bournazel et à l'école de Goutrens
- a approuvé les plans de financement correspondant
- a autorisé M. le Président à solliciter les subventions au titre de la DETR 2021.

Demande de subvention dans le cadre de France Relance

Dans le cadre de France Relance des aides ont été déployées destinées aux collectivités territoriales pour financer des projets de rénovation énergétique des bâtiments.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a approuvé les travaux de rénovation énergétique à l'école d'Auzits et à l'école d'Escandolières
- a approuvé les plans de financement correspondant
- a autorisé M. le Président à solliciter les subventions sus mentionnées à l'Etat et à la Région.

Décision modificative N°3 au Budget Principal

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité la décision modificative n° 3 au Budget Principal concernant :

- Une modification de l'imputation comptable du Fond L'Occal
- Le remboursement du capital de l'emprunt 2020

Décision modificative N° 1 – Budget Zone commerciale

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité la décision modificative n° 1 au Budget Zone Commerciale concernant :

- L'intégration des travaux et terrain en stocks

Subvention de fonctionnement au budget annexe SPANC

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a autorisé le versement d'un montant maximum de 7000 euros au Budget annexe Spanc, au titre de la subvention de fonctionnement 2020.

Subvention de fonctionnement au budget annexe OFFICE DE TOURISME DU PAYS RIGNACOIS

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a autorisé le versement d'un montant maximum de 80.000 euros au Budget annexe Office de tourisme du Pays Rignacois, au titre de la subvention de fonctionnement 2020.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

Séance publique du Conseil de Communauté du 12 JANVIER 2021

Convention PUP avec la commune de Rignac et trois riverains

La compétence PLUi ayant été transférée à la Communauté de Communes, il y a lieu d'autoriser, par convention, la Commune de Rignac à mettre en place un PUP (Projet urbain partenarial) sur le secteur Loustalnaud. Le PUP permet le financement en tout ou partie des équipements publics nécessaires au fonctionnement des opérations de travaux ou d'aménagements par les propriétaires riverains.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a autorisé M. le Président à signer la convention PUP avec la Commune de Rignac et chacun des propriétaires concernés.

Convention avec OCAD3E

Afin de maintenir la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques par un organisme agréé pour le réemploi, la valorisation ou le traitement dans les conditions posées par le code de l'environnement, il y a lieu de renouveler la convention avec OCAD3E pour ce service.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a autorisé M. le Président à signer une convention avec l'organisme ODAD3E.

Délégué au Collège Georges Rouquier

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a désigné Caroline MOULY pour représenter la Communauté de communes de Pays Rignacois au conseil d'administration du collège Georges Rouquier.

Pacte de gouvernance

La loi Engagement et proximité de décembre 2019 a rendu obligatoire l'examen de l'opportunité d'établir un pacte de gouvernance par le conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a décidé de ne pas valider la création du pacte de gouvernance local.

Convention avec le Département

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a décidé d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions avec le Département et la Commune de Rignac pour la mise à disposition d'un bureau de la Communauté de Communes à la Mairie de Rignac, pour la tenue des permanences des assistantes sociales



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS
Séance publique du Conseil de Communauté du 12 JANVIER 2021

du Département et pour la mise à disposition du RAM pour la consultation des nourrissons assurée par la PMI.